



**APPEL À CANDIDATURES
RÉSIDENCE MARSEILLE 2017
UNE COPRODUCTION ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE
MÉDITERRANÉE – ASSOCIATION VOYONS VOIR**

Pour qui ? 1 artiste sorti depuis 3 ans au plus de l'ESADMM
Quand ? Du 6 mars au 2 juin 2017

Lieu : Résidence de recherche à l'usine Monier, dernière usine de la région extrayant et transformant l'argile.

Logement : possibilité de mise à disposition d'un logement dans le quartier Saint-Henri/Saint-André (15/16^e)

Atelier : indépendant et fourni à l'usine Monier

Véhicule personnel : vivement souhaité

Conditions financières :

Une allocation de résidence : 2000 euros pour produire une réflexion sur le territoire et le patrimoine du Bassin de Séon et produire une œuvre ou un corpus d'œuvres valorisant ces savoirs-faire, ce site dans son rapport à son environnement, à son quartier, aux pratiques qui y existent.

Caractéristiques de la résidence : en contact permanent avec les salariés de l'usine ; argile fourni par l'usine ; fours à disposition ; participation au projet Foresta d'aménagement d'un parc métropolitain via l'animation d'ateliers chaque mois en lien avec la société civile pour la création d'un four.

Restitution : lors du Printemps de l'Art Contemporain et des rendez-vous aux jardins du 2 juin au 30 juin 2017 (sous réserve de modifications).

Qualités recherchées : appétence pour le territoire, le travail de la terre, œuvres destinées à une présentation en intérieur et en extérieur, profil curieux, bâtisseur, amateur de design ; ouverture aux autres pour assurer la médiation avec groupes ponctuels en visite et échanges avec la société civile.

Sélection du jeune artiste : 1^{ère} semaine de février 2017 par un jury composé de représentants de voyons voir et de l'ESADMM

Dossier à fournir : un portfolio, un CV, une note d'intention précisant les motivations pour un projet de territoire. Se renseigner sur les actions de voyons voir et sur la Tuilerie Monier.

Candidature par mail uniquement auprès de residence@voyonsvoir.org avant le 25/01/2017.